

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE



ÉCOLE DE MUSIQUE



Enfants

Adultes

www.gap-tallard-durance.fr

EDITO



L'École de Musique de notre agglomération Gap-Tallard-Durance accueille plus de 100 élèves et je suis très heureuse en tant que Vice Présidente d'œuvrer à son rayonnement sur notre territoire aux côtés du Président Roger Didier.

Dans cette plaquette, vous découvrirez toutes les disciplines, cours collectifs, ateliers que nous vous proposons et ce dès le plus jeune âge.

Les élèves seront accompagnés dans leurs parcours par une équipe motivée et dynamique avec pour ambition de proposer un enseignement diversifié, riche et adapté à chacun.

La découverte de la musique et la culture pour l'ensemble de nos habitants reste un objectif que l'école s'est donné en offrant un apprentissage musical à tous.

Très belle année à tous, en musique !

Mme Claudie Joubert

3^{ème} Vice Présidente, en délégation de l'Ecole de Musique de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.



©Photo Le DL/Nicolas Manificat

Directrice : Lydie Bernard

Tel. : 07 60 06 25 73

Mail : lydie.bernard@agglo-gap.fr

Les enseignements



Accordéon diatonique



Violoncelle



Piano



Cuivres (Trompette, Tuba, Trombone)



Flûte traversière



Saxophone



Guitare



Batterie



Violon



Chant choral



Alto



MAO

Les cours ont lieu de septembre à juin selon le calendrier scolaire. L'emploi du temps est communiqué début septembre lors des permanences indiquées sur le site de l'agglomération.

La formation musicale est obligatoire dès la première année de cours d'instrument pour les enfants inscrits en parcours diplômant**. Un cours de FM est proposé aux adultes qui le souhaitent.

Pratique instrumentale. Les élèves sont admis dans les classes instrumentales dans la limite des places disponibles.

Les cours sont individuels et leur durée varie selon le cursus (de 3 à 6 ans / cycle) :

1^{er} cycle : 30 minutes, **2^{ème} cycle** : 45 minutes, **3^{ème} cycle** : 1h00

Les élèves peuvent être admis dans les classes instrumentales en troisième cycle mais l'école ne peut délivrer de diplôme sanctionnant les études dans ce cycle. Durant toute l'année scolaire, les élèves peuvent être évalués sous forme d'audition, d'examens ou de masterclass.

Éveil musical et Initiation. La durée des séances est de $\frac{3}{4}$ d'heure. Une démarche pédagogique spécifique d'éveil sensoriel est proposée pour une

approche de l'enseignement musical (jeux musicaux, mouvements, rythmes corporels,...)

Parcours découverte. Le parcours découverte, d'une durée d'une demi-heure permet la découverte de la pratique musicale avec l'essai de plusieurs instruments sur l'année.

***Parcours non diplômant : concerne les adultes, les élèves ayant fini le premier cycle complet et souhaitant sortir du cursus diplômant ou les élèves débutants de + de 14 ans.*

Les ensembles

Les ensembles sont proposés durant toute l'année aux élèves inscrits mais aussi aux ados et adultes extérieurs désirant se perfectionner.

L'école de musique propose différents ensembles de pratique musicale en lien avec les enseignements.

- Ensemble musique traditionnelle adultes / juniors
- Ensemble musique baroque
- Ensemble guitares enfants / adultes
- Ensemble rock (Musiques actuelles)
- Quatuor à cordes
- Ensemble violoncelle

Les concerts

Les élèves de l'école se produisent régulièrement en public.

Chaque année, plusieurs concerts et auditions sont proposés. Ils font partie intégrante de l'enseignement, ponctuent la vie musicale des élèves, mettent en valeur leur travail et participent à l'animation du territoire.



Tarifs pour les Résidents des communes de l'Agglomération ***

Discipline	Tarif mini	Tarif Maxi
	Méthode de calcul selon Quotient Familial disponible sur le site internet www.gap-tallard-durance.fr	
Elèves mineurs		
Eveil (5-6 ans / cours collectifs 45 min)	60 €	200 €
Parcours découverte	100 €	240 €
Instrument	210 €	350 €
Instrument supplémentaire	60 €	140 €
Elèves majeurs		
Instrument	300 €	550 €
Instrument supplémentaire	120 €	230 €
Elèves majeurs + mineurs		
Atelier	110 €	230 €
Atelier supplémentaire	25 €	70 €

Les locations d'instruments : 20€ par mois selon les instruments disponibles.
L'instrument devra être assuré par l'élève.

*****Communes concernées** : Barillonnette • Châteauneuf • Esparron • Fouillouse • Jarjayes • Lardier & Valença • Lettret • Neffes • La Saulce • Sigoyer • Tallard • Vitrolles • Curbans • Claret • Gap • Pelleautier • La Freissinouse •

Tarifs pour les Résidents Hors Agglomération

Discipline	Elèves mineurs	Elèves majeurs
Eveil (5-6 ans / cours collectifs de 45 min)	379 €	-
Parcours découverte*	379 €	-
Instrument	479 €	812 €
Instrument supplémentaire	185 €	185 €
Atelier	240 €	240 €
Atelier supplémentaire	90 €	90 €

* Parcours découverte : permet aux enfants mineurs de découvrir plusieurs instruments tout au long de l'année scolaire.



- Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire à venir peuvent se faire dès le mois de juin.
- Les dates de permanence de chaque professeur sont communiquées sur le site de l'agglo afin de les rencontrer et d'élaborer l'emploi du temps.
- L'élève ou son représentant légal s'engage à régler les frais de scolarité en totalité même en cas d'abandon en cours d'année.
- L'admission aux cours n'est effective qu'après le dossier complet validé et les droits de scolarité acquités.

**Méthode de calcul des tarifs selon Quotient Familial
disponible sur le site internet www.gap-tallard-durance.fr**

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'INSCRIPTION :

- Quotient familial (CAF) ou, à défaut, l'avis d'imposition.
En l'absence de l'un ou l'autre de ces éléments, les tarifs de la tranche la plus élevée seront automatiquement appliqués pour l'élève.
- Un justificatif de domicile.
- Pour le paiement des droits de scolarité prévoir un RIB si paiement en plusieurs mensualités.
- La fiche « autorisations diverses » (à télécharger sur le site de l'agglo www.gap-tallard-durance.fr).

Les modes de paiement

Deux modes de paiement au choix :

- 1 seul versement en chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, en CB ou en espèces.
- En plusieurs mensualités (prévoir un RIB)

Contact École de musique

Adresse : Bâtiment de la Communauté d'Agglomération
Place du château - 05130 Tallard
07 60 06 25 73 / 04 92 54 82 36
edm@agglo-gap.fr



Permanence secrétariat tous les mercredis après-midi.

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE

